



Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance

Présentation du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance remplace le Conseil d'Administration.

Ses missions sont recentrées sur les orientations stratégiques et le contrôle permanent de l'établissement. Le conseil de surveillance est composé de trois collègues et comprend au plus 15 membres.

Composition au 27 février 2020:

Membres à voix délibérative	Nom
Représentant de la commune de RODEZ	Monsieur Christian TEYSSÉDRE, Président
Représentant de la commune de RODEZ	Monsieur Serge BORIES (Vice-Président)
Représentant de la Communauté d'Agglomération de RODEZ	Madame Anne-Christine HER
Représentant de la Communauté d'Agglomération de RODEZ	Monsieur Francis AZAM
Représentant du Conseil Départemental de l'Aveyron	Monsieur Jean-Philippe ABINAL

Représentant du personnel	Madame Hélène ASSIE
Représentant du personnel	Madame Edith CARLES
Représentant du personnel	Madame Valérie OLLIER
Représentant de la Commission Médicale d'Etablissement	Mme le Docteur Natacha BRUN
Représentant de la Commission Médicale d'Etablissement	Monsieur le Docteur Ertan YILMAZ
Personnalité Qualifiée	Monsieur le Docteur Alain VIEILLESZAZES
Personnalité Qualifiée	Madame Odile ALARY
Personnalité Qualifiée	Monsieur Jean-Paul PANIS
Personnalité Qualifiée	Monsieur René MAZARS
Personnalité Qualifiée	Monsieur le Docteur Ivan-Michel HARANT

Le Conseil de Surveillance est également constitué de membres ayant voix consultative: le Directeur, la Présidente de la CME, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ou son représentant, le Directeur de la Caisse d'Assurance Maladie de l'Aveyron, le représentant des familles de personnes accueillies en USLD ou EHPAD.